



## Parcours « Découverte » (tarifs niveau III)

Le Jardin Musical est un cours ludique qui s'adresse aux enfants en classes maternelles (de 3 à 5 ans). La séance proposée est basée sur le jeu avec la pratique ; du chant, de l'expression corporelle, jeux d'écoute, pratique instrumentale (percussions, xylophone). A travers différents thèmes travaillés dans l'année nous essayons de développer la sensibilité, l'épanouissement, l'esprit de groupe, la concentration, l'écoute et le respect.

**OU**

L'Éveil Musical (pour les 6 ans CP), c'est un approfondissement du Jardin Musical. Développement de la justesse, de l'oreille à travers le chant, de la pulsation, de l'écoute toujours par le jeu. Découverte des notes, du rythme, des différents timbres etc ...

**OU**

Une 1ère année de **Formation Musicale** (dès 7 ans) Elle permet la découverte de tous les instruments d'orchestre. C'est une année d'initiation et de mise en place des bases musicales et techniques. Le cours se veut ouvert à tous, ludique et essentiellement sensoriel. Cours pour les enfants (1C1) et cours pour les Ados/Adultes (1CAT).

## Parcours "Ensemble" (tarifs Niveau I ou II)

Ce parcours permet de faire de la **musique d'ensemble** dans l'une des nombreuses formules de pratique musicale encadrée qui sont proposées : orchestre d'harmonie, orchestre de cordes, orchestres juniors, ateliers musiques actuelles, ensemble d'accordéons, ensemble de guitares, ateliers de technique vocale, chorale pour enfants, chœur pour adultes, musique de chambre, ateliers pour personnes handicapées ...

## Parcours « Formation Complète » (tarifs niveau III)

Ce parcours permet d'acquérir les bases nécessaires à une pratique musicale autonome et de préparer à l'intégration éventuelle d'établissements diplômant.

Le cours de Formation Musicale est obligatoire jusqu'à 14 ans ou le niveau 2C2.

À partir de 7 ans, les élèves suivent en parallèle :

**Un cours d'instrument** (ou de chant) hebdomadaire individuel

**Un cours de formation musicale** hebdomadaire collectif

**Un ensemble** : musique de chambre, orchestre, ensemble vocal...

Les études sont organisées en 2 cycles de 4 ans en moyenne. Pendant la durée du cycle, le suivi des élèves se fait par contrôle continu et auto-évaluation. Des audition-conseils sont proposées aux élèves chaque année. En fin de cycle, une évaluation de l'ensemble de la pratique musicale de l'élève au regard du référentiel de compétences défini dans le règlement des études a lieu.

Nos élèves passent les épreuves du Conseil Général de la Loire. Ceci en conformité avec le Schéma départemental de développement des Enseignements Artistiques et en concertation avec l'élève et sa famille.

## N'oubliez pas !

Pour valider votre inscription merci de laisser la feuille d'inscription dûment remplie et signée dans la boîte aux lettres du Centre Musical.

**Notre adresse :** Centre Musical Boulevard Blaise Pascal - 42230 Roche la Molière  
Entre le Collège Louis Grüner et le Gymnase de la Varenne

**Renseignements :** [roche.musique@wanadoo.fr](mailto:roche.musique@wanadoo.fr)

Renseignements et téléchargement des horaires des activités et de la feuille d'inscription sur notre site : [www.rochelamusique.com](http://www.rochelamusique.com)

La **cotisation** doit être réglée avant **le 15 septembre**

Début des cours **lundi 15 septembre 2014.**



## TARIFS A L'ANNÉE :

### Niveau I Pratiques Collectives : 65 €/an

Chœur, Orchestre de Chambre, Ensemble d'accordéons, Orchestres juniors, Manouche Band etc...

### Niveau II Ateliers : 150 €/an

Ateliers de Technique Vocale Beija Flor, Sing to swing, les Z'Ados, Ateliers de Musiques Actuelles, Atelier Handicroche et les Ateliers Trompettes.

### Niveau III Cours :

Cours	Élèves de Roche	Élèves extérieurs
Jardin et Éveil Musical ou Formation Musicale	<b>180€/an</b>	<b>200€/an</b>
Instrument ou Instrument + Formation Musicale	<b>410€/an</b>	<b>460€/an</b>
2 <sup>ème</sup> Instrument	<b>320€/an</b>	<b>370€/an</b>

Les **niveaux I et II** sont **gratuits** pour ceux qui suivent un cours **niveau III**.

#### Réductions :

- 2 élèves en cours **niveau III** : - 20 €
- 3 élèves en cours **niveau III** : - 100 €
- 4 élèves en cours **niveau III** : - 150 €
- 5 élèves en cours **niveau III** : - 200 €

#### Possibilités de régler :

- par chèques vacances - par Pass-Loisirs-Rouchons - en laissant **1 à 6** chèques bancaires

Les chèques bancaires doivent être libellés à l'ordre du **Centre Musical** de Roche la Molière.

Attention, pour cette année et en raison du changement de statut en cours d'année, le règlement de la cotisation pourra se faire en **6 fois au maximum** ce, de **juillet à décembre 2014**.

Si vous faites 2, 3, 4, 5 voire 6 chèques, veuillez indiquer au dos le mois de prélèvement.

Bien entendu, le directeur est à l'écoute et à la disposition de toutes les familles qui auraient des difficultés à respecter cette procédure.



Le **tarif Rouchon** est appliqué aux élèves extérieurs qui participent **régulièrement**

aux activités des ensembles suivants : Orchestre de Chambre, Orchestres juniors, Orchestre Philharmonique, Harmonie des Mineurs, AccRocheNotes et le Manouche Band, les autres pratiques collectives ne donnant pas droit au tarif Rouchon !

## Jardin Musical et Éveil Musical

Jardin Musical (3-5ans)	Mardi de 16h45 à 17h30	avec Viviane CHARRETIER
Jardin Musical (3-5ans)	Jeudi de 16h45 à 17h30 *	avec Viviane CHARRETIER
Éveil Musical (6 ans CP)	Jeudi de 17h30 à 18h30 *	avec Viviane CHARRETIER

## Formation Musicale 1er Cycle : Cycle des Apprentissages Fondamentaux

1C1	Cycle 1	Lundi de 16h45 à 18h15	avec Christèle FREYCEON
1C1	Cycle 1	Mercredi de 13h30 à 15h00 *	avec Christèle FREYCEON
1C2	Cycle 1	Lundi de 17h45 à 19h15	avec Christèle FREYCEON
1C2	Cycle 1	Mercredi de 14h30 à 16h00 *	avec Christèle FREYCEON
1C3	Cycle 1	Mardi de 17h00 à 18h30	avec Audrey GAYTON
1C4	Fin de Cycle 1	Mardi de 18h00 à 19h30	avec Audrey GAYTON

Les élèves du cours 1C4 préparent et présentent l'examen départemental de fin de 1er cycle.

## Formation Musicale 2ème Cycle : Cours de Culture et de Pratiques Musicales

2C1	Cycle 2	Mercredi de 13h30 à 15h00	avec Audrey GAYTON
2C2	Cycle 2 (dernier niveau obligatoire)	Mercredi de 14h30 à 16h00	avec Audrey GAYTON
2C3	Cycle 2	Mercredi de 16h30 à 18h00	avec Audrey GAYTON
2C4	Fin de Cycle 2	Mercredi de 17h30 à 19h15	avec Audrey GAYTON

Les élèves du cours 2C4 préparent et présentent l'examen départemental de fin de 2ème cycle

## Formation Musicale pour Ados/Adultes

1CA1	Mardi de 19h30 à 20h30	avec Audrey GAYTON
1CA2	Samedi de 9h15 à 10h15	avec Audrey GAYTON
1CA3	Samedi de 10h15 à 11h15	avec Audrey GAYTON
2CA1	Samedi de 11h15 à 12h15	avec Audrey GAYTON

#### Matériel à acheter pour la Formation Musicale :

Pour les enfants : « Découvre la Musique » Cycle 1 ou 2 Éditions Alphonse Leduc Notissimo (disponible au Centre Musical) + une clef USB et un porte-vues (1C1, 1C2, 1C3, 1C4, 2C1, 2C2, 2C3 et 2C4)

Les autres ouvrages sont prêtés par le Centre Musical, merci d'en prendre soin s'il vous plaît

\* les horaires tiennent compte de la réforme des rythmes scolaires et donc de leur application à Roche la Molière. Nous précisons que le « temps Peillon » n'étant pas obligatoire, nous invitons les enfants qui le pourront à profiter de ce temps pour suivre leur cours d'instrument au Centre Musical (en fonction de la présence des professeurs du CM).

## FORMATION INSTRUMENTALE

### Qui peut commencer un instrument ?

Les adultes, les ados et les enfants !

Pour les enfants, voici nos règles et conseils :

Pour le PIANO, il est vraiment préférable d'attendre une année de Formation Musicale avant de commencer.

Pour la GUITARE et le CHANT, nos professeurs prennent les élèves à partir de 8 ans.

Pour le VIOLONCELLE, le VIOLON, la TROMPETTE, l'ACCORDINA, l'ACCORDÉON, la FLÛTE À BEC et la PERCUSSION les élèves peuvent démarrer à l'âge de 6 ans (voire 5 ans dans certains cas).

Pour le TUBA, le TROMBONE, le SAXOPHONE, la CLARINETTE et la FLÛTE TRAVERSIÈRE : début possible dès 7 ans.

Ceci en même temps que l'enfant débute la FORMATION MUSICALE (IC1).

Discipline	Professeurs	Jour(s) de cours
Violon	Isabelle TRIOLLIER	Mardi, Jeudi et Vendredi
Saxophone	Élodie CHAPELAND	Mercredi, Jeudi et Vendredi
Flûte traversière et à bec	Nathalie CHAVANNE	Jeudi et Vendredi
Violoncelle	Christèle FREYCENON	Lundi, Mercredi, Jeudi et Samedi
Piano	Valérie GONZALEZ	Lundi, Mardi, Mercredi et Jeudi
Piano	Audrey GAYTON	Mardi et Vendredi
Percussion	Sylvain JAILLARD	Lundi et Mercredi
Guitare	Henry LEMAIRE	Lundi, Mardi et Mercredi
Accordéon-Accordina	Jérôme MAURY	Lundi et Vendredi
Clarinette	Viviane CHARRETIER	Mardi et Jeudi
Chant	Clotilde VACHER	Lundi, Mercredi et Jeudi
Trompette	Hervé FREYCENON	Mardi 15h à 20h et Mercredi 16h à 18h
Trombone et Tuba	Shuai ZHAO	Mercredi ou Vendredi



Concernant la formation instrumentale, les professeurs contacteront les **élèves inscrits** à partir du 8 septembre afin de définir un horaire de cours.

## ATELIERS

**Atelier Handicroche** : mercredi de 15h15 à 16h avec Clotilde VACHER

### Atelier de Musiques Actuelles :

- 1<sup>er</sup> groupe avec Valérie GONZALEZ : mardi de 19h30 à 20h30
- 2<sup>ème</sup> groupe avec Valérie GONZALEZ : mardi de 18h30 à 19h30
- 3<sup>ème</sup> groupe avec Valérie GONZALEZ : jeudi de 19h00 à 20h30/15 jours

### Ateliers de Technique Vocale :

- **les Z'Ados** : mercredi de 16h à 17h
- **Sing to Swing** (Gospel, Swing et Musiques du monde) : mercredi de 19h45 à 21h15.
- **Beija Flor** (Jazz vocal et musique latine) : lundi de 19h45 à 20h45.

Tous les Ateliers de technique vocale sont encadrés par Clotilde VACHER.

## PRATIQUES COLLECTIVES

**Chœur pour Adultes** : mercredi de 19h à 21h avec Hervé FREYCENON  
(Travail de la voix de 19h à 19h30 avec Clotilde VACHER - accompagnement Audrey GAYTON).

**Chorale pour Enfants** : elle est intégrée au cours de FM niveaux 1C1, 1C2, 1C3 et 1C4.

### Orchestres juniors :

- « Les P'tiots » jeudi de 17h30 à 18h15 avec Hervé FREYCENON
- « Les Zinz'Hars » jeudi de 18h à 19h avec Hervé FREYCENON

**Orchestre de Chambre** : vendredi de 20h à 21h30 avec Christèle FREYCENON

**Harmonie et Orchestre Philharmonique** : vendredi de 20h à 21h45 avec Hervé FREYCENON

**Ensemble d'Accordéons « AccRocheNotes »** : lundi de 18h30 à 19h30 avec Jérôme MAURY

**Ensemble de Guitares « Manouche Band »** : mercredi de 19h à 20h/15 jours avec Henry LEMAIRE

Pour le **Celloband**, l'ensemble **Kéramos**, les **4'Zaccs**, les **Têtes en l'air** ... le fonctionnement sera défini par les enseignants.